



5 février 2013

Conférence téléphonique du Comité exécutif

I. Mot de bienvenue : La réunion commence à 14:13

Ont assisté à la réunion :

Mamatou Djiré, Vice-président

Kadijatou Lah

Eugenia Akuete, Présidente

Sara Engleka, Directrice par intérim, Centre pour le Commerce en Afrique de l'Ouest

Joe Funt, Directeur Général, Secrétariat du GSA

Megan Guidrey, Directrice de la Communication, Secrétariat du GSA

Laure Helene Boudier, Spécialiste du développement durable, Secrétariat du GSA

Aaron Adu, Directeur Adjoint, Secrétariat du GSA

Benjamin Howard-Cooper, Stagiaire, Secrétariat du GSA

II. Examen/Approbation

Procès-verbal de la réunion du mois de novembre :

Approuvé à l'unanimité—aucune observation

Mark Davis de "The Body Shop" approuve le procès-verbal par email

4 membres de la CE l'approuvent

Rapport financier 2012 :

Mark Davis demande des précisions sur le maintien de réserves financières par le GSA. Il demande également des rapports de gestion trimestriels y compris des projections de collecte de fonds et de dépenses.

Djiré demande des précisions sur la puce sur l'assurance (ligne 378 du rapport).

Joe Funt précise que cela a trait à l'assurance médicale/maladie.

Eugenia Akuete demande des précisions sur un point lié aux sanctions (ligne 232 du rapport).

Aaron Adu précise que cela porte sur la soumission d'un numéro de taxe pour le paiement de taxe sur les salaires des employés au Gouvernement du Ghana. L'approbation avait été retardée et des frais nous avaient été facturés pour tous les mois où le GSA n'avait pas de numéro de taxe et n'avait donc pas payé de taxes.

Joe Funt recommande au Comité exécutif de maintenir des réserves de liquidités d'un montant de 100 000 dollars américains comme ligne de crédit pour les activités. Les conditions devraient être flexibles mais le montant précité devrait être l'objectif visé. M. Funt fait cette proposition en réponse à la question de Mark Davis.

www.globalshea.com

Global Shea Alliance Secretariat
USAID West Africa Trade Hub
PMB Osu, Accra, Ghana

Phone: +233 30 277 3393
Fax: +233 30 278 2231
Cell: +233 24 360 4146

Eugenia Akuete pose une question portant sur la ligne 381, dépenses de Burt's Bees, d'un montant de 750 Ghana cedis. Elle demande s'il existe une politique relative à des dépenses telles que celle-ci.

Aaron Adu répond qu'il n'existe aucune politique écrite relative aux dépenses et à des voyages tel que celui effectué par Burt's Bees. Dans le cadre du mandat du GSA visant à recruter des marques internationales, le GSA invitera des parties prenantes à prendre part à des voyages mais Burt's Bees a réglé la plupart des dépenses. Le GSA a couvert les frais du personnel qui a accompagné le représentant de Burt's Bees. C'est une politique calquée sur celle du Centre pour le Commerce en Afrique de l'Ouest.

Joe Funt demande au Comité exécutif d'approuver la proposition d'un fonds de réserve d'un montant de 100 000 \$.

Eugenia Akuete demande des précisions—pourquoi un montant de 100 000 \$?

Joe Funt répond que le GSA dépense en moyenne 25 000 \$ par mois. Ces dépenses peuvent augmenter durant les périodes de conférence pour atteindre 75 000 \$ en un mois donné. Le GSA ne dispose d'aucune ligne de crédit et aura besoin de ces fonds pour s'acquitter des dépenses pendant la période de la conférence et puis se faire rembourser. C'est ainsi qu'il est arrivé au montant indicatif de 100 000 \$.

Mme Akuete, M. Djiré, et Mme Lah approuvent.

Eugenia Akuete demanda des précisions sur le montant à payer de 9 800 \$, ligne 419 du rapport. Le rapport indique qu'il est destiné à la création du site Web, mais elle voudrait savoir si nous devons cette somme d'argent ou s'il s'agit du montant que nous avons payé.

Joe Funt répond qu'il doit demander des précisions au comptable et informera le Comité exécutif quand il obtiendra la réponse. Un acompte représentant la moitié de la somme a été versé pour la création du site Web.

Joe recommande que le Comité exécutif approuve le rapport financier en attendant que ces questions soient clarifiées.

Mme Akuete, M. Djiré, et Mme Lah donne leur approbation conditionnelle en attendant que le Secrétariat fournissent des clarifications sur deux rubriques (en une semaine).

Joe Funt répond à la demande préalable formulée par Mark Davis de fournir des rapports de gestion trimestriels sur les projections de collecte de fonds et de dépenses. M. Funt recommande que le GSA présente un rapport de gestion trimestriel après la conférence de mars 2013 et établisse des rapports trimestriels à l'avenir.

Mme Akuete, M. Djiré, et Mme Lah acceptent cette proposition



Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2013 :

Eugenia Akuete ouvre le débat sur l'ordre du jour et précise qu'il a été diffusé et des commentaires ont été sollicités.

Mark Davis a approuvé l'ordre du jour par e-mail.

Eugenia Akuete note qu'il y a un certain nombre de choses qu'il faudrait améliorer—il reste encore du travail à faire sur le code de base et le programme de développement rural dans son ensemble et propose un travail en groupe pendant la conférence. Le code de base a déjà été rédigé, par conséquent le groupe de travail s'appuiera sur le code de base pour établir un programme de développement durable que l'ensemble des membres pourra accepter.

Joe Funt partage l'observation de Mme Akuete—la rédaction du code de base pourrait être utilisée comme donnée de référence pour orienter tout au long de l'année le groupe de travail dans son œuvre consistant à élaborer et peaufiner un programme de développement durable qui répond aux besoins de tous les membres.

Eugenia Akuete passe à l'approbation de l'ordre du jour en attendant les modifications qui reflèteront l'approche qui sera adoptée par rapport au code de base lors de l'Assemblée Générale.

M. Djiré et Mme Lah approuvent.

Le Comité exécutif approuve l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2013 sous réserve des changements.

Termes de référence—Groupe de travail :

Joe recommande de modifier l'étendue des travaux pour inclure une définition claire du programme de développement durable par rapport au code de base. Le groupe de travail devrait avoir pour objectif de définir les mesures que devraient prendre les membres pour se conformer au code de base. Le groupe de travail devrait également déterminer comment faire respecter les mesures et la conformité.

Sara Engleka propose de changer le calendrier des réunions du groupe pour passer de réunions régulières à un élément plus spécifique ; Joe Funt recommande des réunions bimensuelles au moins.

M. Djiré indique que pour lui la définition du programme de développement durable devrait être du ressort du Secrétariat plutôt que des membres.

Mme Akuete rétorque que le Secrétariat a déjà présenté une première ébauche du code de base et des critères d'adhésion. Les membres devraient maintenant avoir leur mot à dire. Le groupe de travail peut effectuer des travaux plus ciblés sur certaines questions et un groupe de travail des

www.globalshea.com

Global Shea Alliance Secretariat
USAID West Africa Trade Hub
PMB Osu, Accra, Ghana

Phone: +233 30 277 3393
Fax: +233 30 278 2231
Cell: +233 24 360 4146



membres devrait examiner l'ébauche, la peaufiner et faire des suggestions sur la base des recommandations proposées par le Secrétariat. C'est l'occasion d'inclure les idées des membres.

Selon M. Djiré, il n'est pas nécessaire d'avoir un groupe de travail pour appliquer le code de travail parce qu'il appartient au Secrétariat d'appliquer les règles.

Mme Akuete réplique que le Secrétariat ne peut pas appliquer les règles. Le Secrétariat a fait beaucoup de recherches pour élaborer une ébauche du code de base qui devrait maintenant être remise au groupe de travail pour s'assurer qu'elle est appuyée par les membres.

Sara Engleka indique que le Secrétariat voudrait que les membres s'approprient le code de base et le programme de développement durable. Le groupe de travail contribue à créer un consensus parmi les membres et s'assurer que les membres au bout du compte acceptent le programme.

M. Djiré répond qu'il serait plus logique d'avoir un nombre impair de membres pour la prise de décision dans le groupe de travail.

Mme Akuete réplique que le groupe de travail est davantage un comité consultatif qu'un organe décisionnel, par conséquent la présence d'un nombre pair de membres ne devrait pas constituer un problème.

Mme Akuete demande d'approuver les Termes de référence du groupe de travail à condition que les ajouts et modifications mentionnés précédemment soient effectués (modification de l'étendue des travaux et définition concernant le calendrier/la fréquence des réunions).

M. Djiré propose un troisième changement—des précisions sur le facilitateur. Il demande qui jouera ce rôle et d'où il viendra.

Joe Funt précise qu'il s'agit d'un facilitateur externe. Le Secrétariat recrutera un facilitateur en dehors du Secrétariat qui a de l'expérience en matière de lancement de plateformes multi-parties prenantes. Le Secrétariat discute en ce moment avec un certain nombre de sociétés d'expert-conseil pour évaluer leur intérêt.

Mme Akuete demande des précisions—les Termes de référence indiquent qu'il y aura une seconde personne venue de l'extérieur. S'agira-t-il du facilitateur ?

M. Funt répond que le conseiller juridique sera la seconde personne venue de l'extérieur—Sidley Austin fournira ce service. Cela sera précisé dans les Termes de référence.



Mme Akuete passe à l'approbation des Termes de référence sous réserve de modifier les quatre points. Les modifications portent notamment sur l'étendue des travaux et la définition concernant le calendrier des réunions, la définition du facilitateur et du participant extérieur.

III. Autres points liés au Programme de durabilité

Aucun changement.

IV. Divers

Aucune autre question n'a été traitée.

V. Clôture

Eugenia Akuete clôt la séance à 15:23 (TMG).